

L'ardente obligation d'une stratégie commune Trot/Galop

Vendredi 24 mars 2023 - N°430



par Hubert Tassin – Président des P.P

J'ai (trop ?) souvent eu l'occasion de regretter la diminution des réunions pluridisciplinaires sur les grands et même les hippodromes de taille moyenne en province, particulièrement lors d'un certain nombre de journées qui attirent du public. Cette diversité des disciplines, propre aux hippodromes de province (depuis l'arrêt des journées mixtes à Enghien), permet un brassage des publics, un mélange des passions, une découverte des uns et des autres. Il y a là sans doute une discussion - parmi d'autres- à ouvrir avec nos partenaires du Trot. On monte plus haut en se faisant la courte échelle.

Car force est de constater que malgré des affirmations volontaristes, les décisions et même la gestion des deux sociétés-mères ne sont pas la démonstration d'une politique très concertée

Une collaboration opérationnelle

Quelques jours après son élection en décembre 2015 (la troisième), le Président de Rothschild et son homologue du Trot, Dominique de Bellaigue décidaient ensemble de réunir à déjeuner à

Vincennes les administrateurs des deux sociétés-mères pour faire un tour d'horizon des sujets importants. J'ai souvenir d'une discussion franche, parfois vive, toujours utile. Elle fut sans véritable lendemain. Je crois savoir qu'avec le nouveau Conseil d'Administration élu en décembre 2019, la même rencontre eu lieu, cette fois-ci à l'invitation du Président Barjon.

Bien sûr ce ne sont pas les organismes communs au Trot et au Galop qui manquent : le PMU en tout premier lieu, mais aussi Equidia, la Fédération Nationale, le Fonds Commun, le laboratoire, le GTHP, ... Autant de lieux de mise en œuvre de sujets communs. Mais on doit aller sensiblement plus loin.

Ainsi, dans quelques mois, le Trot, le Galop et le PMU installeront leurs sièges sociaux dans un immeuble commun. Cela peut être une véritable opportunité stratégique pour peu qu'on veuille bien dépasser le seul aspect géographique, et donc mineur de cette opération. Comment imaginer qu'à terme on ne regroupe pas des fonctions support ? Comment ne pas lancer le chantier d'une informatique commune, y compris en matière technique ? Comment imaginer qu'à terme on ne travaille pas en commun sur les enjeux d'animation des hippodromes que le Trot manie avec efficacité à Vincennes ? Sans oublier la dynamique de communication nationale...

Bien sûr, il s'agit là d'une visée de long terme qui ne peut se faire que dans le respect des équipes en place mais on ne peut renoncer à la dimension stratégique et économique du rapprochement. Au moment du débat sur l'achat de ce nouvel

immeuble j'ai souvent posé la question, pour l'heure sans réponse. Je constate qu'à chaque fois qu'un collaborateur quitte France Galop ou le Cheval Français, on le remplace dans sa structure sans seulement se demander si une mutualisation serait opportune.

Une stratégie et une politique commune

La dimension opérationnelle ne peut évidemment pas être l'objectif principal d'un rapprochement. Derrière les questions de gestion, une coordination stratégique doit être définie, d'abord pour travailler ensemble à la trajectoire financière, et donc à la reprise en main du PMU dans une optique de croissance, mais, en négociant un nouveau protocole pluriannuel avec l'État. La carte de France des hippodromes dont la majorité est pluridisciplinaire est aussi une priorité commune ainsi que la communication institutionnelle.

Ainsi lorsque France Galop décide de supprimer des courses sur les hippodromes régionaux, cela bouscule le calendrier, l'organisation régionale et celle des hippodromes pluridisciplinaires qui se retrouvent parfois avec deux ou trois courses en moins dans une réunion. Il faut évidemment prendre l'habitude se concerter en amont et de prévoir les mesures ensemble. Dans un immeuble commun, Cela pourrait-il être plus évident ?

Je suis de ceux qui ont soutenu l'idée d'un immeuble commun (pas forcément celui qui a été acquis et au prix payé) parce que je pense que la rencontre des différents services du Trot, du Galop et du PMU (et s'il le veulent des opérateurs concurrents) devant la machine à café doit être source de créativité. Mais pourquoi ne plus réunir

autour d'une même table, régulièrement les Conseils d'Administration des deux sociétés-mères ? Ensemble ils pourraient déterminer et affirmer une stratégie plus forte, plus solide, plus durable.

L'actualité du moment nous donne une illustration de l'absence de concertation. Les PP sont parmi ceux qui ont proposé, lors des élections précédentes au Comité de la société-mère, que les mandatures soient portées de 4 à 5 ans afin de donner plus de visibilité à l'action des élus et, aussi, de réaliser de substantielles économies. Le Galop s'est très largement rallié à cette proposition. Le Trot manifestement peu concerté s'y opposerait. Si on avait réuni autour d'une seule table les administrateurs des deux spécialités on n'en serait vraisemblablement pas là.

Valoriser les passerelles

J'ai évoqué plus haut les nombreux organismes communs qui sont autant de passerelles utiles pour mener une politique et une stratégie commune. Mais il faut aller plus loin. Cela peut se faire par un canal à mon avis très sous-utilisé et pourtant volontiers opérationnel et indispensable, celui des Tutelles.

Dans mes rencontres avec ceux qui représentent dans nos instances tant le ministère de l'Agriculture que celui du Budget, j'ai pu mesurer leur volonté de s'impliquer et de travailler ensemble pour peu qu'on les sollicite. Des hauts fonctionnaires participent aux Conseils d'Administration au Trot et Galop ainsi qu'au PMU. Considérons qu'il y a là une chance pour que l'État prenne conscience qu'il est un partenaire certes imposé par les lois et décrets, mais, surtout,

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

partie intégrante de notre écosystème d'économie mixte.

Nous profitons des reversements d'une partie des prélèvements sur les paris hippiques fixés par l'État. Cela nous donne des devoirs dans la gestion et la distribution des allocations. Mais la surveillance de la manne accordée ne peut être le seul rôle des représentants des ministres. Ils ne doivent pas, ne peuvent pas, être simplement considérés comme des censeurs, car l'État est un partenaire dont le rôle doit s'affirmer plus encore.

On ne peut en rester aux présences, certes sympathiques et réciproques, de Jean-Pierre Barjon au Prix de l'Arc de Triomphe et d'Édouard de Rothschild au Prix d'Amérique. Sur les listes présentées lors des élections précédentes, les PP avaient accueilli des trotteurs dont le plus emblématique est notre ami Yves Dreux. La présence très régulière à Auteuil de Jean-Michel Bazire, de sa casaque dimanche dernier encore dans une course de Groupe, la prise de participation dans la propriété de sauteurs de plusieurs professionnels du Trot, les ponts construits entre spécialités par Jean-Pierre Dubois, sont autant de témoignages de la possibilité d'aller plus loin.

La stratégie commune sera une ardente obligation dès le début de la mandature à venir.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr